



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

ORGANISATION DES SERVICES

(Direction générale des douanes et des droits indirects, 1918-1982)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Sylvie JULIEN

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Études sur l'organisation des méthodes de dédouanement, nouvelles procédures.....	7
Questions générales d'organisation du service.....	8
Comité technique paritaire central, réunions.....	8

Référence

B-0065121/1 – B-0065139/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Organisation des services.

Dates extrêmes

1918-1982

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et des droits indirects, bureau B1 (organisation générale des services).

Importance matérielle

16 boîtes et 3 registres soit 1,95 mètre linéaire.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versements des 5 décembre 1985, 17 mars et 3 avril 1986 portant les références PH 160/85, PH 041/86 et PH 049/86.

Historique du producteur

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1er mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des

contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolifère), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce versement porte sur l'organisation des services des douanes. Il comporte notamment des dossiers concernant les domaines des importation et du contrôle des opérations commerciales ainsi que l'organisation des méthodes de dédouanement (déclaration de marchandises avant leur passage à la douane) en particulier à travers les questions du transport international de marchandises.

On y trouve également la préparation et le suivi des comités techniques paritaires centraux de la fin des années 1940 au début des années 1980.

Indexation

Administration centrale

Droits de douanes

B-0065121/1 – B-0065123/1, B-0065127/1, B-0065130/1, B-0065132/1 – B-0065134/2, B-0065136/1 - B-0065136/2

Études sur l'organisation des méthodes de dédouanement, nouvelles procédures.

1945-1982

B-0065121/1

Vérification des marchandises, moyens de pesage, recours aux pesées (1945-1977) ; moyens de pesées, aires de stationnement (1973) ; dispositif de pesage pour véhicules en mouvement (1972).

1945-1977

B-0065122/1

Transports internationaux des marchandises par chemin de fer, normes techniques : travaux des conférences techniques de Berne, convention, règlement.

1886-1921

B-0065123/1

Sections de révision et de contrôle des circonscriptions douanières : rapports d'activité.

1965-1979

B-0065127/1

Tarif microfiche, réunions des groupes de travail : comptes rendus, tableaux préparatoires ; lutte contre la fraude, contrôles différés, a posteriori et après dédouanement, projets d'instruction, travaux préparatoires : notes

1976-1979

B-0065130/1

Transports internationaux : projet de règlement particulier de l'avitaillement (1980-1981) ; règlements particuliers (1980-1981) ; étude des circuits de transport et de manutention dans les ports, aéroports, gares ferroviaires et routières (1977) ; valeur en douane : projet de refonte de la décision administrative n° 80-118 du 19 juin 1980 (1971-1982) ; vérifications périodiques des opérations : notes documentaires, textes (1977-1979).

1971-1982

B-0065132/1

Procédure accélérée de dédouanement : notes.

1961-1979

B-0065132/2

Procédure normale de dédouanement à domicile, procédure C.R.D. de droit commun, projets de décision administrative : travaux préparatoires.

1974-1978

B-0065133/1

Colis postaux, nouvelle procédure de dédouanement : notes, étude, comptes-rendus de réunions.

1960-1978

B-0065134/1

Procédure de transit simplifié local : notes, textes, tableau des différentes formules de transport simplifié.

1964-1977

B-0065134/2

Transit communautaire : utilisation des scelllements (1967-1975) ; entrepôts de stockage et d'exportation (1969-1982).

1967-1982

B-0065136/1

Auxiliaires de transport, interventions de particuliers : réponses écrites, carnets A.T.A.

	1979-1980
B-0065136/2	
Transit communautaire : projet de règlement, formulaires (formules cadres).	
	1964-1976
B-0065124/1 – B-0065126/1, B-0065135/1 – B-00135/2	
Questions générales d'organisation du service.	
	1918-1981
B-0065124/1	
Démarchage abusif en publicité pour le compte de publications extra-administratives : notes des directions régionales et coupures de presse.	
	1956-1979
B-0065125/1	
Circuits et traitements des déclarations d'importation : comptes rendus, rapports (1967-1968) ; déclarations d'importation, mise à l'essai d'une nouvelle méthode, procédures des remboursements de droits (1960).	
	1960-1975
B-0065126/1	
Notes, circulaires.	
	1918-1920
B-0065135/1	
Opérations commerciales, aménagement des méthodes de contrôle (1971-1981) ; effectifs, activités des services des directions régionales.	
	1961-1981
B-0065135/2	
Contrôle des opérations commerciales, études préliminaires à l'instruction cadre n° 2199 du 7 mars 1978.	
	1971-1978
B-0065128/1 – B-0065129/1, B-0065131/1, B-0065137/1 - B-0065139/1	
Comité technique paritaire central, réunions.	
	1949-1981
B-0065128/1 – B-0065129/1, B-0065137/1 - B-0065139/1	
Procès-verbaux.	
	1949-1981
B-0065137/1	
11 avril 1949 – 14 avril 1953	
B-0065138/1	
9 juillet 1954 – 23 mai 1955, 23 mai 1957	
B-0065139/1	
8 novembre 1955 – 2 octobre 1958	
B-0065128/1	
19 mars 1959 - 29 novembre 1962	
B-0065129/1	
1979-1981	
B-0065131/1	
Dossiers préparatoires.	
	1972-1978